

BULLETIN

MUNICIPAL



N°7



OMEV 95

JOYEUX NOËL

ET

MEILLEURS VOËUX

POUR 1996



- SOMMAIRE -

1. Editorial	P. 2
2. L'équipe municipale	P. 3
3. Le passage du relais	P. 4
4. Les finances communales	P. 7
5. Les réalisations et projets municipaux	P. 10
6. Les écoles	P. 12
7. La vie associative	P. 17
8. Un regard sur le passé	P. 30
9. Nos joies et nos peines	P. 34
10. Informations diverses	P. 42



- EDITORIAL -

LE MOT DU MAIRE.

Après les élections présidentielles, l'année 1995 a vécu les « municipales ». Les suffrages exprimés ont eu pour effet de désigner le nouveau Conseil qui vous est présenté dans ce bulletin. Il s'agit d'une équipe rajeunie et dynamique qui m'a reconduit dans mes fonctions de Maire.

Soyez convaincus que je mettrai tout en oeuvre, comme je l'ai fait jusqu'à présent, pour améliorer encore la vie de la commune et de ses habitants.

Qu'il me soit permis de remercier ici l'équipe précédente pour la manière dont elle s'est investie dans la réalisation des projets municipaux, qu'il s'agisse de l'aménagement de la salle du C.C.L., de la Mairie, des travaux de l'école et de la voirie, des modifications des réseaux téléphonique ou électrique.

Je formule des voeux pour que les difficultés que notre pays connaît actuellement sur le plan économique et social s'estompent et vous adresse à tous mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour 1996, souhait que je partage avec les membres du Conseil Municipal.

Le Maire,

J. PERRAULT

- EQUIPE MUNICIPALE ELUE LES 11 et 18 JUIN 1995 -

Une nouvelle équipe municipale est sortie des urnes les 11 et 18 juin 1995.

Elle fait suite à l'équipe municipale sortante dont les deux Adjoint au Maire et trois Conseillers municipaux avaient :

- soit quitté la commune : M. FERY René, 1er Adjoint au Maire, le 1er Décembre 1994,
- soit démissionné : M. RENARD Michel, Conseiller municipal,
- soit exprimé le souhait de ne pas se représenter : Mme AUBOURG Huguette, Conseillère municipale, MM. OPPICI Guy , 2ème Adjoint au Maire, SERGI Antonio, Conseiller municipal.

La nouvelle équipe municipale remercie tous ceux et toutes celles qui - de 18 à 100 ans, anciens ou nouveaux habitants du village d'Omey - lui ont témoigné leur confiance. Qu'ils et elles en soient vivement remerciés.

Cette équipe sera à l'écoute des habitants : leurs suggestions et idées seront les bienvenues. Elle s'efforcera, dans la mesure de ses moyens, de répondre au mieux à leurs attentes et à l'amélioration de la vie communale qui, toutefois, est l'affaire de tous et pas seulement de quelques un(e)s.

Lors de sa première séance, le 25 juin 1995, le nouveau Conseil municipal a décidé de renouveler sa confiance à Monsieur Jean PERRAULT pour être Maire pour la troisième fois consécutive. Puis furent élus les Adjoint.



Le Conseil municipal est donc composé comme suit :

- . Maire : PERRAULT Jean, Retraité,
- . 1er Adjoint : BRIGNOLI Jean-Paul, Mécanicien,
- . 2ème Adjoint : XAXO-BUIGUES Michel, Dessinateur,
- . Conseillers : BORDOGNA Jacques, Chef de Bureau,
CHAOMLEFFEL Claude, Ouvrier spécialisé,
COLLARD Michel, Maçon,
DANNEQUIN Pascale, Professeur,
LAMBERT Lorraine, Secrétaire en chef, I.U.T. Reims
LEBONVALLET Gilbert, Retraité,
MASSON Olivier, Electromécanicien,
PERRAULT Joël, Comptable.

Suite à ces élections, le relais était transmis par les anciens.

LE PASSAGE DU RELAIS...



Monsieur PERRAULT remercia MM. OPPICI Guy, SERGI Antonio, Mme AUBOURG Huguette, pour leur collaboration : 36 années de services pour M. OPPICI, 18 années pour M. SERGI, 6 années pour Mme AUBOURG. Il mit l'accent sur les cinquante années de service au secrétariat de mairie de M. VOINCHET qui avait décidé de cesser ses fonctions fin juin. Lorsque ce dernier, ému, prit la parole pour dire qu'il était en effet temps de laisser sa place, il ajouta qu'il avait essayé de calculer - par curiosité - le nombre de transcriptions d'actes : naissance, mariage, décès, de procès-verbaux de réunions de Conseil, d'établissements de documents divers : fiches d'état civil, convocations, avis, etc... établis ou délivrés en 50 ans. Et ce nombre, qui s'élève à plusieurs milliers, était très impressionnant.

Des fleurs furent offertes aux épouses des conseillers, puis à chacun d'eux un magnum de Champagne. L'assistance fut ensuite conviée à prendre le verre de l'amitié.



Mme FAUXBATON Annick, nouvelle Secrétaire de Mairie.

Madame FAUXBATON, nouvelle secrétaire de Mairie, entrée en fonction le 1er Juin 1995, vous accueillera :

- le mercredi de 14 heures à 15 heures,
- le vendredi de 18 heures à 19 heures.

M. BODIN André, employé municipal.

Entré en fonction le 1er Septembre 1995, Monsieur BODIN est attaché au service de la Commune pour quatre demi-journées par semaine.

M. REUSE Jean-Paul continue, pour sa part, à assurer un service de quatre heures.

Le dimanche 30 Juin 1995, il fut procédé à la mise en place des diverses Commissions.

A. Commissions communales :

Propriétés et bâtiments communaux : PERRAULT Jean, Président, BRIGNOLI Jean-Paul, BORDOGNA Jacques, CHAOMLEFFEL Claude, COLLARD Michel, PERRAULT Joël.

Chemins, assainissements, espaces verts : PERRAULT Jean, Président, XAXO-BUIGUES Michel, CHAOMLEFFEL Claude, COLLARD Michel, LEBONVALLET Gilbert, MASSON Olivier.

Employés communaux : PERRAULT Jean, Président, BRIGNOLI Jean-Paul, LEBONVALLET Gilbert.

Fêtes, cérémonies, sports : BRIGNOLI Jean-Paul, Président, XAXO-BUIGUES Michel, BORDOGNA Jacques, COLLARD Michel, CHAOMLEFFEL Claude, LAMBERT Lorraine, MASSON Olivier.

Finances : PERRAULT Jean, Président, BRIGNOLI Jean-Paul, BORDOGNA Jacques, DANNEQUIN Pascale, MASSON Olivier, PERRAULT Joël.

Service Eau potable: PERRAULT Jean, Président, XAXO-BUIGUES Michel, COLLARD Michel, LEBONVALLET Gilbert.

Questions scolaires : PERRAULT Jean, Président, XAXO-BUIGUES Michel, DANNEQUIN Pascale, MASSON Olivier, PERRAULT Joël.

. Commission communale des Impôts directs : nommés par le Directeur des Services fiscaux :

. Commissaires titulaires : BRIGNOLI Jean-Paul, JACQUET Paul, CHAOMLEFFEL Claude, BORDOGNA Jacques, DANNEQUIN Pascale, SAGUET Hubert (Pogny)

. Commissaires suppléants : LESAINTE Philippe, MASSON Olivier, SERGI Antonio, GODARD Robert, BRIGNOLI Jacques, HUET Maurice (Pogny).

. Listes électorales : BRIGNOLI Jean-Paul, LAMBERT Lorraine, PERRAULT Joël.

. Bulletin municipal : BRIGNOLI Jean-Paul, DANNEQUIN Pascale, LAMBERT Lorraine, LEBONVALLET Gilbert, et la participation de Madame AUBOURG Huguette.

B. Délégations au sein de Syndicats intercommunaux.

. SIVOM de Marson : (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) :
PERRAULT Jean, titulaire, BRIGNOLI Jean-Paul, suppléant.

. SDAU : (Syndicat d'Aménagement et d'Urbanisme) :PERRAULT Jean, titulaire, BRIGNOLI Jean-Paul, suppléant.

. S.I.A.H.M.M. (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Marne Moyenne) : PERRAULT Jean et BRIGNOLI Jean-Paul, titulaires, DANNEQUIN Pascale et LEBONVALLET Gilbert, suppléants.

. S.I.E.M. (Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Marne) :
PERRAULT Jean.

. C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) : PERRAULT Jean, BRIGNOLI Jean-Paul, XAXO-BUIGUES Michel.

. Syndicat Intercommunal de Démoustication en amont de Châlons-en-Champagne : BRIGNOLI Jean-Paul, titulaire, LEBONVALLET Gilbert, suppléant.

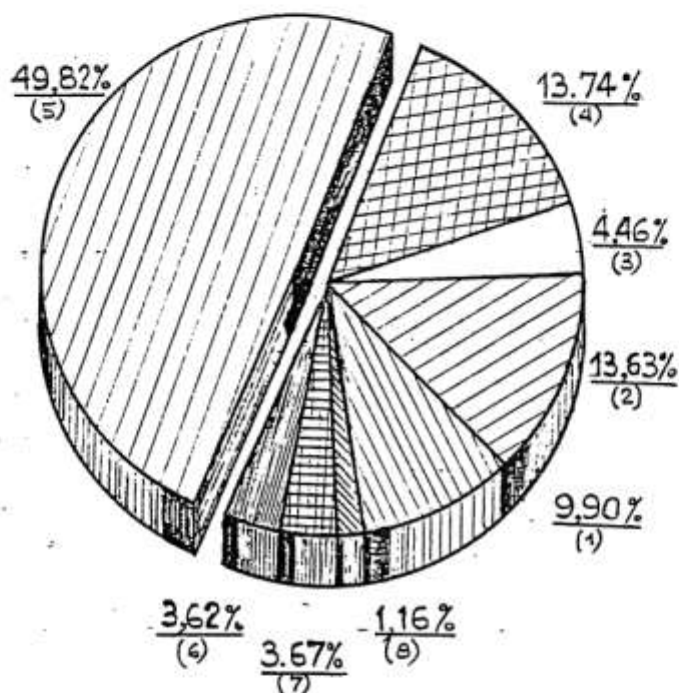
LES FINANCES COMMUNALES

*

Chiffres des budgets primitif et supplémentaire qui ont été adoptés en réunion de Conseil les 1er avril et 23 mai 1995.

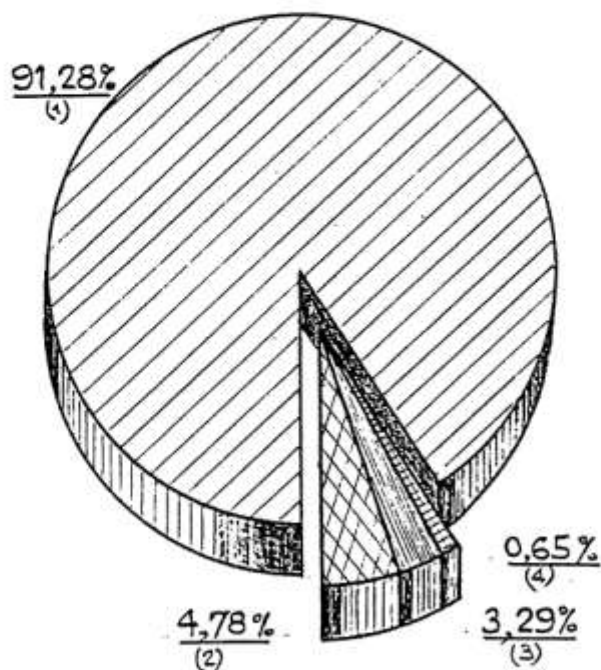
Section de fonctionnement.

a) Les dépenses :



1 - Frais du personnel	372 000
2 - Charges communales	511 999
3 - Participations (aide sociale)	167 651
4 - Entretien travaux voiries, bâtiments, Electricité	516 272
5 - Prélèvements pour dépenses d'investissement	1 872 274
6 - Frais de gestion générale	136 013
7 - Denrées - fournitures (combustible - prod.entret.)	138 000
8 - Subventions - Allocations	43 700
	<hr/>
Total des dépenses	3 757 909

b) Les recettes :



1 - Report exercice antérieur. Contributions directes et taxe professionnelle	3 430 188
2 - Dotations de l'Etat	179 832
3 - Recouvrements - Subvent.	123 500
4 - Impôts directs - indirects	24 389
	<hr/>
Total des recettes	3 757 909

Section d'investissements.:**Dépenses :**

Report exercice 1994 :	1 156 551
Acquisitions de biens	248 000
Travaux de bâtiments - Génie civil, extension et aménagement de la Mairie	646 000
Remboursements emprunts SIVOM	55 881
	<hr/>
	2 106 432

Recettes :

Prélèvements sur recettes de fonctionnement	1 872 274
Fonds et remboursement de TVA	23 361
Subventions d'équipement - Dons - Legs	210 797
	<hr/>
	2 106 432

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS DIRECTES**Année 1995 :**

	Taux	Base	Produits	Ecart
Taxe d'habitation TH	4,99	730 000	36 427	- 0,61 %
Foncier bâti FB	3,77	5 776 000	217 755	+ 0,93 %
Foncier non bâti FNB	11,81	74 900	8 846	+ 1,90%
Taxe professionnelle TP	4,29	13 665 840	586 265	+ 6,61 %

RAPPEL DES TAUX ANTERIEURS

	1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988
TH	4,90	4,80	4,71	4,53	4,58	4,45	4,30
Moyen. Départ.	15,41	15,27	15,16	14,62	14,33	14,59	14,69
FB	3,70	3,63	3,56	3,42	3,46	3,36	3,25
Moyen. Départ.	19,97	19,79	19,52	18,88	18,52	18,76	18,62
FNB	11,59	11,37	11,15	10,71	10,83	10,52	10,17
Moyen. Départ.	18,12	18,01	17,88	17,46	17,09	17,59	17,35
TP	4,21	4,13	4,05	3,89	3,94	3,83	3,70
Moyen.Nationale	13,96	13,71	13,41	13,05	12,74	12,98	12,91

Détail des subventions :

- * Centre Culturel Laïque
 - * Bibliothèque Centrale de Prêt
 - * A.C.P.A.C. - Protection des animaux
 - * Anciens Combattants de Marson
 - * F.N.A.C.A.
 - * Association Française de Sclérose en plaque
 - * AS Myopathes
 - * A.D.M.R.
 - * Comité Education Santé
 - * Ecole de Musique de Saint-Germain-la-Ville
 - * Foyer Jean Moulin
 - * Familles des Fusillés
 - * Croix-Rouge française
 - * Déportés d'Auschwitz
 - * Jeunesse au Plein Air
 - * Musée de la Résistance
 - * Prévention Routière
 - * Pupilles Ecole Publique
 - * Anciens Combattants Omey-Pogny
 - * Pompiers d'Omey
 - * Secours Populaire français
 - * Amis de nos Eglises
 - * Association foncière
 - * Restos du Coeur
 - * Attributions futures
- soit un total de : **43 700 F**

Liste des Emprunts :

1981 - 1996 : Aménagement des maternelles	SIVOM Marson	37 609
1984 - 1999 : Bât. com. Local Incendie	SIVOM Marson	47 710
1986 - 2006 : Bât. com. Eglise	SIVOM Marson	155 877
1990 - 2005 : Extension salle des fêtes	SIVOM Marson	243 711
		484 907

$$\text{Ratio } \frac{\text{Endettement}}{\text{Recettes 95}} = 0,23 \text{ /an}$$

REALISATIONS ET PROJETS MUNICIPAUX



. Mairie :

Après l'agrandissement de la Mairie, a suivi l'aménagement des nouveaux locaux par l'achat de meubles : Salle d'Honneur, Salle de Commissions, local cadastral, bureau de Secrétariat et bureau du Maire, avec équipement téléphone, télécopie, et matériel informatique afin d'apporter un meilleur accueil et un meilleur service à nos administrés.

. Cour de l'École :

Pour que les enfants puissent évoluer plus facilement sur une aire stable avec leurs tricycles, patinettes et tracteurs, un aménagement macadam a été réalisé lors des grandes vacances.

. Centre Culturel Laïque :

Pour améliorer les conditions de tenue du bar, un épurateur d'air a été mis en place.

. Logements des Enseignants : (complément de travaux)

Afin de rendre totalement indépendants les deux logements, une cuve à fioul a été mise en place. Il a été procédé au remplacement d'une chaudière.

. Nouveau transformateur :

La nouvelle distribution du courant électrique a entraîné des frais avec participation financière de la Commune, dont la suppression de l'ancien transformateur et de quelques poteaux électriques (c'est le côté environnement). Le Conseil a dû réaménager en partie l'éclairage de la rue de la Garenne.

. Divers :

Avec la nouvelle Mairie et pour une meilleure intégration des bâtiments, le pignon logement des enseignants a subi une cure de rajeunissement.

La rue des Ecoliers a maintenant une meilleure allure. **Attention à la vitesse !**

DETAIL DES DEPENSES.**INVESTISSEMENTS :**

Aménagement de la Mairie	Reste des travaux	318 582
	Mobilier	145 775
Réseau téléphone		17 210
Matériel informatique et formation		28 916
Cour de l'Ecole		57 047
Epurateur d'air		10 727
Cuve à fioul et chaudière		21 002
Nouveau réseau électrique		46 279
Eclairage Rue de la Garenne		12 573
Meubles Ecoles		2 242
Remboursement d'emprunts		55 881

		716 234
Colombarium (en attente - paiement en suspens)		13 650

ENTRETIENS.

Rue des Ecoliers	77 265
Pignon au-dessus Mairie	10 003

	87 268

PROJETS.

- Travaux Impasse Oradour
 - Travaux Impasse Colonel Fabien
 - Travaux Route Départementale

} en cours

- Rue de la Garenne : réaménagement - en partie - des trottoirs.
 - Illuminations de Fin d'Année
 - Aménagement de la benne déchets
 - Aménagement des vestiaires Terrain de Foot-ball
 - Amélioration Cuisine du C.C.L.
 - Réfection de la toiture de l'église.

LES ECOLES



I. L'ECOLE MATERNELLE D'OMEY.

Les mouvements de personnel ont provoqué à Omey :

- le départ de **Mademoiselle SCHROEDER**, Directrice et enseignante en petite section,

- le départ de **Madame TABARY**, institutrice à mi-temps en grande section

- l'arrivée de **Madame BONTEMPELLI**, qui enseigne en grande section et à qui nous souhaitons la bienvenue,

- le retour de **Madame BOURDEAU** à plein temps en petite section et qui assure le poste de Directrice de l'école maternelle.

Mademoiselle FAUL, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, assiste les enseignantes cette année encore.

Les effectifs se répartissent ainsi :

- Petite section : élèves de 1992-1993 = 24 élèves dont 2 d'Omey

- Grande section : élèves de 1990-1991 = 16 élèves dont 3 d'Omey.

II. L'ECOLE PRIMAIRE DE POGNY.

L'école de Pogny accueille 5 niveaux regroupés en 3 classes :

- la classe de CP : 12 élèves dont 4 d'Omey.
Institutrice : **Mme THIEBLEMONT**

- la classe de CE 1 : 12 élèves dont 5 d'Omey.

- la classe de CE 2 : 13 élèves dont 5 d'Omey.
Institutrice : **Mme LECLERC.**

- la classe de CM 1 : 11 élèves dont 3 d'Omey

- la classe de CM 2 : 11 élèves dont 4 d'Omey
Instituteur et Directeur : **M. LECLERC.**

Mme THIEBLEMONT remplace M. BOULANT qui a pris sa retraite en juin, après avoir enseigné 17 années à l'école de Pogny.

Bilan des effectifs :

Effectifs	1993-1994	1994-1995	1995-1996
. Maternelle Omey	15	10	5
. Maternelle Pogny	26	36	35
. Primaire Omey	20	24	21
- Primaire Pogny	43	42	38

Notons une baisse très importante et inquiétante du nombre d'enfants d'Omey : conséquence du départ de certaines familles, mais aussi de la scolarisation à l'extérieur d'enfants du village. Dans ces conditions, le maintien des deux postes d'institutrices en maternelle semble compromis.

III - LE CYCLE SECONDAIRE.

Chaque matin, les élèves prennent le bus de ramassage pour se rendre au collège ou au lycée à Châlons.

- Collège Jean Moulin : 16 élèves
- Collège Notre-Dame Perrier : 2 élèves
- Collège Saint-Etienne : 1 élève
- Ecole Technique Picho-Duclos : 1 élève
- Lycée d'Enseignement Général et Technique Oehmichen : 2 élèves
- Lycée Technique et Professionnel Saint-Vincent de Paul: 1 élève
- Lycée Professionnel Saint-Joseph : 1 élève
- Lycée Jean Talon : 2 élèves
- Lycée d'Enseignement Professionnel François 1er de Vitry-le-François :
1 élève

D'autres s'éloignent davantage pour rejoindre leur établissement :

- CFA de Saint-Pouanges (Aube) : 1 élève

IV - LE CYCLE SUPERIEUR.

- Lycée Jean Talon - DECF : 1 élève
- Faculté de Droit : 1 étudiante
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines (section Histoire) : 1 étudiante.

Les Activités des Ecoles.

L'école maternelle a connu une grande activité avec des sorties pour les petits et des réjouissances auxquelles étaient conviés les adultes.

Le dimanche 15 janvier 1995, la salle des Fêtes abritait un après-midi loto organisé par les enseignants de l'école maternelle, les parents d'élèves et des bénévoles. Cette réunion a pu être un grand succès grâce à la générosité des habitants des villages qui ont fourni des lots en quantité, et à la participation des joueurs venus nombreux.

Les bénéfices de cette action ont été versés à la Caisse de la Coopérative scolaire.

Le 30 janvier, tous les élèves de l'école maternelle et ceux du CP, CE1 et CE2 de Pogny, prenaient le bus jusqu'à Vitry-la-Ville, puis le train jusqu'à Reims pour assister à une **représentation du cirque éducatif**. Clowns et animaux savants émerveillent toujours autant les enfants.



Le 1er avril, le thème du cirque a de nouveau été exploité pour confectionner les costumes de **Carnaval**. Déguisés en clowns et éléphants, les enfants ont renoué avec la tradition du défilé à pied dans les rues du village et du porte-à-porte au son des crécelles.



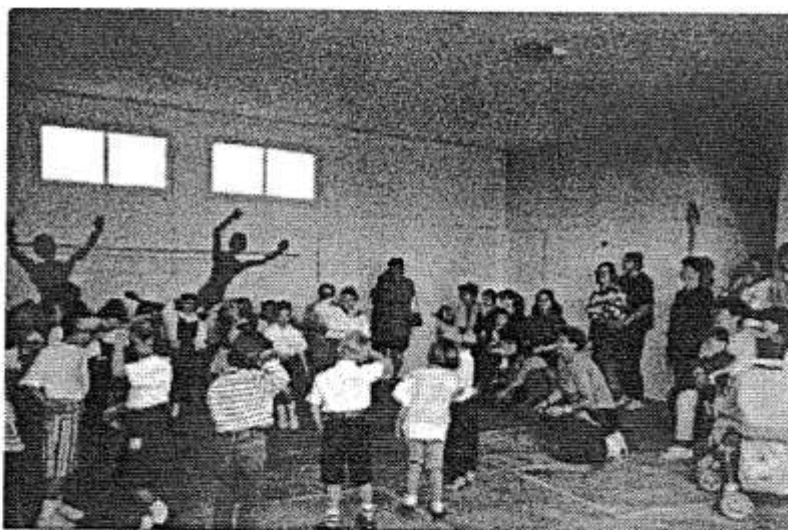
En mai, un petit cirque itinérant s'est arrêté à Omev et les enfants ont découvert des animaux sauvages tels que panthère, lama et singes.

Les élèves de grande section ont été reçus à l'école de Sarry et ont assisté avec leurs correspondants au spectacle **Jean HUMENRY**, chanteur et animateur.

Les bénéfices de la coopérative scolaire ont permis, entre autre, d'offrir à tous les élèves de la maternelle, une journée au **Parc Nigloland**. Ils ont profité pleinement des manèges et attractions par une chaude journée de juin et nous sont revenus fatigués mais enchantés.

De nouveau avec les enfants de Sarry, les élèves de grande section ont participé à une journée **d'initiation au milieu forestier** avec au programme : reconnaissance des différents arbres, pique-nique et parcours d'orientation en forêt de Trois-Fontaines.

Le 16 juin en fin d'après-midi, la **kermesse** de l'école d'Omev réunissait un large public. Après les spectacles de chants et danses, enfants et parents se sont réunis pour admirer les travaux d'élèves réalisés en cours d'année. Ensuite, ils ont pu jouer aux différents stands et gagner des lots à la tombola. Chacun a pu se restaurer à la buvette ou au stand de vente de gâteaux, saucisses et tartes, et prolonger cette agréable soirée d'été.



Le 20 octobre, veille des vacances de Toussaint, les enfants de maternelle et du CP assistaient au *spectacle des 3 Chardons* : « le Bel Oiseau ». Le Jeudi 14 décembre, une représentation de *marionnettes* « Marotin et le rêve » est offerte aux enfants par les Municipalités ainsi que le goûter et les cadeaux de Noël le 19 décembre.

Le projet à l'initiative de Mlle SCHROEDER de familiariser les enfants à la *sécurité routière* s'est concrétisé ; une partie de la cour de récréation a été goudronnée pour permettre aux enfants de circuler sur les petits vélos et trottinettes achetés à cet effet. Ce projet est reconduit en 1996. Le second projet de l'école est celui de la BCD : bibliothèque centre de documentation, qui prend la forme d'un travail autour de la *langue orale et écrite*.

LES ACTIVITES DE L'ECOLE DE POGNY.

Les CM se sont engagés dans un travail sur les *déchets* après que leur projet ait été retenu parmi le « mille défis pour notre planète » à l'initiative du Ministère de l'Environnement. Les élèves ont ainsi visité deux expositions à la Villette sur les déchets et l'emballage, mais aussi la déchetterie de Vitry-le-François. Le voyage leur a été offert par la Société DECTRA. Ont suivi des animations et interventions dans les plus petites classes avec le tri et la récupération des déchets, avec l'aide de la Famille Rurale. Le sujet s'est étendu vers les adultes avec une soirée-débat.

En Janvier, les CP, CE1 et CE2 ont également assisté, à Reims, à une représentation du *cirque éducatif*.

En mars, le *défilé de mi-carême*.

Un voyage au *Lac du Der* pour les CP et CE.

La fête de fin d'année a proposé l'exposition sur les déchets, mais aussi un spectacle de danses et chants sur le thème de La Fontaine, des jeux, des travaux d'élèves et s'est terminée par un repas en commun avec les parents.

Il nous faut remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie scolaire, qui encadrent, organisent, soutiennent et font des dons ; elles contribuent à la réalisation des projets éducatifs et à l'épanouissement de nos enfants.

ENTREE EN 6ème.

Les élèves de CM2 vont quitter le primaire en juin et découvrir en Septembre le collège. Une nouvelle expérience avec un rythme différent, de nouvelles disciplines et des professeurs qui changent à chaque heure.

Monsieur PERRAULT, le Maire, leur a remis à l'occasion de la cérémonie du 14 Juillet, un dictionnaire qui les aidera dans leurs recherches au cours de leur année de 6ème.

Pour Cyril DURAND, c'est l'entrée à Notre-Dame Perrier et pour Cyril BABEL, l'entrée à Jean Moulin à Saint-Memmie.

A Pogany, il en a été de même pour dix enfants.



LA VIE ASSOCIATIVE

SPORT :

Le FOOT-BALL.

La saison 94-95, avec une entente plus élargie comprenant maintenant l'US La Chaussée-s-Marne, renforce les moyens et regroupe un plus grand nombre de jeunes, facilitant ainsi la composition des équipes dans les différents championnats tant en 3 F que pour l'UFOLEP : ce qui fait l'Entente POGNY-OMEY-LA CHAUSSEE s/MARNE comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin.

Par ce regroupement, nous avons engagé 52 jeunes de 5 à 16 ans pour évoluer dans les championnats suivants :

- * l'Entente Pogany-Omey-La Chaussée,
 - sous couvert du CCL Omey, avec 2 équipes en UFOLEP
 - 1 équipe de Benjamins-Minimes à 7
 - 1 équipe de Minimes-Cadets à 11
 jouant sur le terrain d'Omey,
 - sous couvert du CSO (Club Sportif Omya), avec 2 équipes :
 - l'une en UFOLEP : 1 équipe de débutants, jouant sur le terrain de La Chaussée/Marne,
 - l'autre en 3F : 1 équipe de Benjamins à 11 jouant sur le terrain de Pogany,
 - sous couvert de l'US La Chaussée/Marne, avec
 - 1 équipe de Poussins à 7 en 3F
 jouant sur le terrain de La Chaussée.

RESULTATS ET PALMARES.

- . **Benjamins Minimes à 7 (UFOLEP) :** deux jeunes d'Omey.
 - **Championnat :** 6ème sur 6 en 1ère phase
4ème sur 6 en 2ème phase (auraient pu terminer 2e) Si les joueurs étaient venus au cross, ont perdu 2 points.
 - **Coupe de secteur :** éliminés au 3ème tour (par repêchage)
 - **Tournoi à Bignicourt-s-Saulx le 25 mai :** 4ème sur 4 en consolante.
- . **Minimes Cadets à 11 (UFOLEP) :** 1 jeune d'Omey.
 - **Championnat :** 4ème sur 6
 - **Coupe de secteur :** éliminés au 2ème tour.
 - **Tournoi à Bignicourt-s-Saulx :** 1er en consolante sur 4.
- . **Débutants ou Microbes (UFOLEP) 2 jeunes d'Omey.**
 - **Championnat :** 1er de leur groupe
 - **Plateau :** 1er du secteur de Vitry-le-François

- . **Benjamins ou Pupilles à 11** (en 3F) : 2 jeunes d'Omey.
 - **Championnat** : 6ème sur 10 en Honneur
 - **Coupe de la Marne** : jusqu'en ¼ de finale.

- . **Poussins à 7** (en 3F) : 2 jeunes d'Omey.
 - **Championnat** : 4ème en Excellence

Sur les effectifs, il y a 7 jeunes, à Omey, qui pratiquent le Foot.

Quelques uns de ces joueurs ont participé au Cross Country du secteur de Vitry-le-François qui s'est couru à Cheminon le 14 Janvier 1995 (320 engagés dont 35 filles).

- . **Débutants** : 68 participants dont 8 du CS Omya. Julien JARDRET s'est classé 1er (CS Omya). *Classement par équipe* : 5ème avec 72 points.

- . **Cadets** : 29 participants dont 5 de l'Entente Pogny-Omey-La Chaussée-s-Marne. Le premier classé de l'Entente est Tony LESCHICK, arrivé 6ème. *Classement par équipe* : 4ème avec 67 points.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de toutes les performances de nos jeunes amis et de ceux qui les encadrent.

Le prochain Cross du secteur de Vitry-le-François aura lieu à Saint-Rémy-en-Bouzemont, le **samedi 13 janvier 1996**, date à retenir. **Préparez vos pointes !**

La saison s'est terminée avec le tournoi annuel organisé le Samedi 3 Juin 1995. Un agréable après-midi avec un temps qui a tenu ses promesses.

Participation : 7 clubs avec 14 équipes :

- 2 équipes en Poussins,
- 3 équipes en Poussins Benjamins : l'Entente Pogny-Omey-La Chaussée termine 1ère,
- 4 équipes en Benjamins Minimes : l'Entente P.O.C. 2 termine 2ème, l'Entente P.O.C. 1 termine 3ème,
- 5 équipes en Minimes Cadets : l'Entente P.O.C. 2 termine 2ème, l'Entente P.O.C. 1 termine 3ème.

Les meilleurs tireurs de coups de pied au but ont pu démontrer leur adresse au concours de pénalties organisé pour les :

- Poussins : vainqueur Jonathan DESOUZA (Omey)
- Benjamins : Thomas OTTO
- Minimes : Christophe PIERRARD
- Cadets : Marc LETELLIER
- Adultes : Yannick DELISSE (Omey)

C'est près de 150 participants qui se sont retrouvés autour de la buvette avec frites, merguez, saucisses. Chaque équipe a été récompensée par une coupe remise par le Maire et le 1er adjoint. Belle réussite. Agréable après-midi pour les amateurs de ballon rond.

Le 10 juin, sur le terrain municipal, nous avons eu l'honneur - sur demande de la Commission UFOLEP Vitry, d'organiser 4 finales de coupe du secteur de Vitry-le-François.

Nous avons reçu en **Poussins** :

- . *Challenge* : ASV Sompuis contre l'AASC Montcetz-l'Abbaye. Score : 7 - 2
- . *Consolante* : AS Bassu contre l'ASC Cheminon. Score : 3 - 2

- **Poussins-Benjamins** :

- . *Challenge* : AS Saint-Lumier contre FC Huiron. Score 3 - 1
- . *Consolante* : FC Faux-Vésigneul contre CRLO Orconte. Score : 3 - 0.

Belles rencontres et heureuses animations pour nos villages avec un état d'esprit de compétition et une belle image de marque de ce sport que nous voulons particulièrement souligner.

Dans d'autres circonstances plus conviviales, le 21 janvier, les joueurs accompagnés de leurs parents, des responsables, des organisateurs et de leurs invités se sont retrouvés à la Salle des Fêtes autour de tables garnies de galettes des Rois. Tous, dans une bonne ambiance de fête.

Aussi, le 1er Avril, sans être un poisson d'Avril, a été organisé le bal du Foot par les responsables du ballon rond. Faute d'information à cause de la grève du journal régional, ce bal n'a pas confirmé nos espérances, mais a conquis les quelque 200 jeunes.

La saison 95-96 est repartie sur sa lancée de l'Entente Pogny-Omey-La Chaussée/Marne en engageant 5 équipes.

1° - **Entente P.O.C.** :

- 1 équipe de Poussins à 7 (en 3F) - terrain La Chaussée/Marne
- 1 équipe de Minimes Cadets à 11 (en UFOLEP) - terrain d'Omey

2° - **C.S.Omya** :

- 1 équipe de Débutants (en UFOLEP) - terrain de La Chaussée/Marne
- 1 équipe de Pupilles (en 3F) - terrain de la Chaussée/Marne
- 1 équipe de Minimes (en 3F) - terrain de Pogny.

Nous constatons une légère baisse des effectifs....

Matches à Omey, sur le terrain Municipal - Coup d'envoi : 15 heures.

ALLER

07.10.95 contre AS Arrigny
 04.11.95 contre US Couvrot
 25.11.95 contre CRCO Orconte
 09.12.95 contre Ent. Somsois Margerie

RETOUR

10.02.96 contre AS Cheminon
 16.03.96 contre RC Loisy-sur-Marne
 27.04.96 contre AS Marolles
 11.05.96 contre AS Sapignicourt

TENNIS DE TABLE.

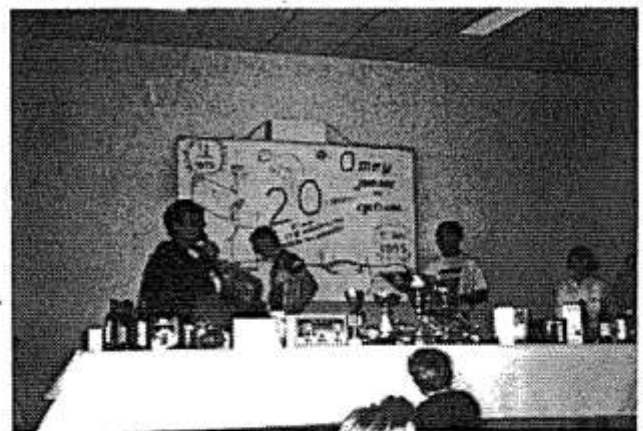
Sans se tenir dans les compétitions, le Ping-pong continue avec quelques mordus sous la responsabilité de Christophe CHAOMLEFFEL, les mardis et vendredis, dès 20 heures.

JOURNEE DU CYCLISME.

En cette journée de la Fête du Travail, le C.C.L. et la Commune, avec le concours de la Pédale Châlonnaise, n'ont pas manqué de célébrer le vingtième anniversaire de cette manifestation. Notre village fut animé toute la journée par différentes courses avec la participation des plus petits aux plus grands « amoureux de la petite reine ».

Malgré ses vingt ans (c'est un bel âge, n'est-ce-pas ?) cette animation n'a pas pris une ride ; elle reste toujours aussi attractive. Peut-être irons-nous encore quelques années ensemble, jusqu'au quart de siècle ?

Mais regardons plutôt le panneau qui marqua les réjouissances du jour.



Du vélo à la moto, ou quand la passion sert de moteur à un deux-roues !

PORTRAIT

Dans un tout autre ordre de style, qui est tout aussi sportif, nous avons relevé dans un magazine très populaire, pour les adeptes de la moto :

Portrait de Léon DELICHERE, motard de 84 ans, qui sillonne toutes les routes depuis 1931 et garde toujours intacte sa passion pour la moto et, malgré son âge, estime être un motard comme les autres...

Sa réflexion : «On est quand même mieux sur une selle que dans un fauteuil, non ? »



RALLYE TOURISTIQUE

C'est par un beau dimanche du mois de mai, le 21, que 22 équipages sur 25 inscrits, ont pris le départ devant le C.C.L. avec chacun leur questionnaire pour un parcours d'environ 100 à 110km. Questions subtiles et pertinentes : sur 21 villages et notamment à Orconte sur le Petit Prince de Saint-Exupéry, visite d'une ancienne charronnerie à Scrupt et la naissance de la Tour Eiffel à Haussignemont.

Après avoir traversé 30 villages, nous nous sommes tous retrouvés aux carrières des Mothées. Chacun au tiré du sac a pu se restaurer en attendant les résultats qui donnèrent vainqueur le groupe LEBONVALLET-JUMEAUX avec 305 points.

A l'année prochaine pour une aussi belle réussite.

SOIREE « CHOUICROUTE.

La soirée « chouicroute » programmée s'est déroulée à la Salle des Fêtes le 4 février dernier à l'initiative du Club des Loisirs, mais aussi grâce à la participation active de ses responsables, ce qui permit de demander une somme très modique à l'entrée.

Cette manifestation fut très réussie malgré la défection de dernière minute aux fourneaux de Ginette CHARLIER qui s'était fracturé un poignet sur le verglas en se rendant à son travail.

Remplacée au pied levé par son fils Nicolas, ce « sauveur » régala une centaine de personnes de tous âges. Un animateur dynamique assura le bal jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Merci pour cette convivialité. Les participants en redemandent !



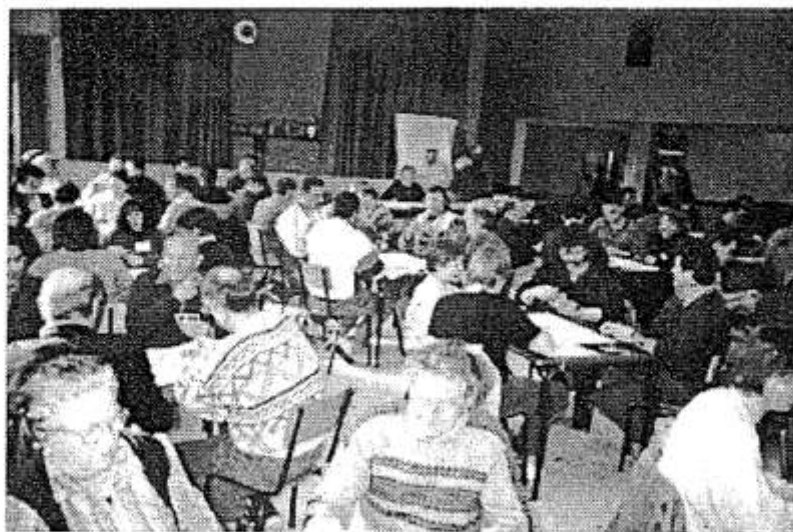
L'équipe organisatrice

CONCOURS DE BELOTE.



C'est le 25 février dernier que s'est tenu le traditionnel concours de belote organisé par le Club des Loisirs. Cette fois encore, la participation était importante. 34 équipes avaient en effet pris place dans la Salle des Fêtes, disputant avec sérieux un jeu en 6 parties de 12 donnes.

La bonne humeur était de mise, aussi bien autour des tables que de la buvette, et nous sommes persuadés que chacun aura pu passer un excellent après-midi.



Classement des trois premiers :

- 1° - J.C. TENDART - F. TENDART
- 2° - M. BRIGNOLI - J.B. BRIGNOLI
- 3° - J.C. OUDIN - J. AESBACH



19 MARS - COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE.

Cette année, c'est dans notre Commune qu'a eu lieu cette célébration.

Pourquoi avoir retenu le 19 Mars pour cette cérémonie ? Simplement parce que les Accords d'Evian du 18 Mars 1962 avaient prévu un cessez-le-feu pour le lendemain midi. Cette date ne fait pas l'unanimité. L'Union Nationale des Anciens Combattants demande que les morts d'A.F.N. soient honorés lors d'une journée nationale du souvenir, en même temps que ceux de 14-18, et de toutes les autres guerres.

La FNACA (Fédération Nationales des Anciens Combattants d'Algérie) du canton de Marson ayant décidé, quant à elle, de maintenir le 19 Mars, ce sont les différentes délégations d'Anciens Combattants du canton et de certaines communes limitrophes qui se sont réunies à 18 h 30 devant le Monument aux Morts, pour le dépôt d'une gerbe. Cette fête du souvenir s'est déroulée sous la présidence de :

- . Monsieur GOBILLARD, président du Comité d'Entente des Anciens Combattants,
- . Monsieur BOURLIER, Conseiller Général,
- . Monsieur MAHOUT, Président de section de la FNACA.

Fut décernée à cette occasion la médaille des Anciens Combattants à Monsieur ZANIN Robert, de Pogny.

Après les allocutions des responsables, l'assemblée fut réunie dans la salle du C.C.L. pour déguster, en toute convivialité, une coupe de champagne.

LA GUERRE D'ALGÉRIE



Opération militaire en 1958.



FETE DU 8 MAI.

Cette commémoration a revêtu un caractère particulier, en raison du cinquantenaire de la signature du Traité mettant fin à la guerre 1939-1945.

La cérémonie a connu une plus grande influence. Le corps des sapeurs-pompiers montait une garde d'honneur aux côtés de l'assistance recueillie.

Après le discours de Monsieur le Maire et le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, la population s'est dirigée vers la salle du C.C.L. pour prendre le verre de l'amitié. Pour certains, la fête se poursuivait par un repas, d'ailleurs fort apprécié, organisé par la Municipalité. Un orchestre anima la soirée. Les convives retrouvèrent leurs jambes en dansant sur des airs en vogue dans les années 45. Pour beaucoup, que de souvenirs.....



20 MAI 1995. JOURNEE DE RETROUVAILLES des ANCIENS de l'ECOLE D'OMEY.

L'idée de se réunir germait depuis quelque temps déjà, et c'est à l'initiative du Centre Culturel Laïque que cette journée a pu exister.

Ont été contactés les anciens élèves et leurs enseignants ayant fréquenté l'établissement scolaire d'Omev, entre les années 1929 et 1969. Quelques 260 invitations ont été lancées.

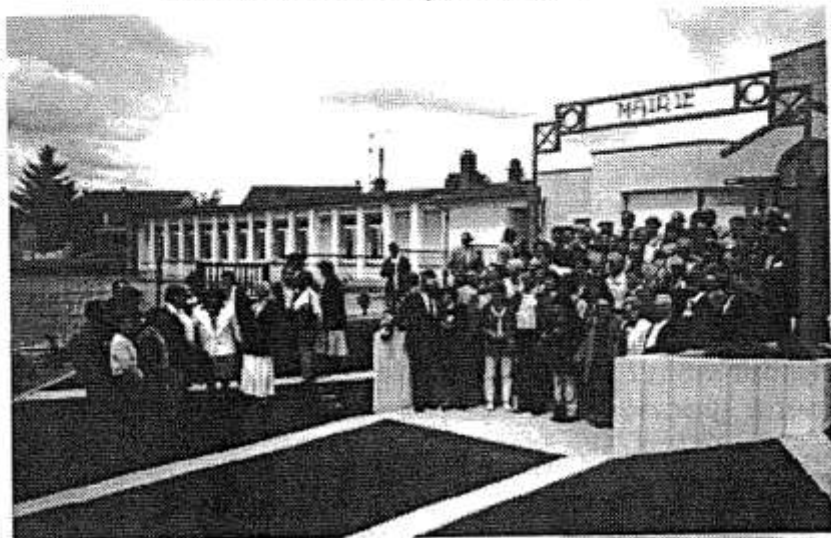
Avec bonheur, les organisateurs ont pu constater que beaucoup ont répondu « présent ». C'est en effet 152 personnes qui se sont retrouvées à la salle du C.C.L. pour y retirer leur badge, faire la photo de « famille », et prendre l'apéritif offert par la Municipalité.

Par petits groupes, on échangeait ses impressions et ses souvenirs, puis on se dirigea vers les tables, afin de faire honneur au buffet campagnard qui attendait. L'animateur mit très vite de l'ambiance, ce qui permit de cacher son émotion. Certains ne s'étaient pas revus depuis presque 50 ans... Pour être des nôtres, quelques uns avaient

parcouru de longs trajets, arrivant de Provence, du Nord, d'Aquitaine, de Corrèze, du Berry....

Pour conclure, nous voudrions remercier tous ceux qui se sont investis dans ce projet et qui ont contribué à ce que cette journée se déroule dans les meilleures conditions.

A une autre fois, peut-être ?



INFO 18.

Notre Corps de Première Intervention (C.P.I.) est composé actuellement de onze volontaires (le minimum est douze). Cet effectif peut atteindre vingt-deux hommes pour un C.P.I.

Les volontaires ayant satisfait au contrôle médical et signé leur engagement pour cinq ans composant le corps sont : le sergent Jean-Paul BRIGNOLI, le caporal Joël PERRAULT, les sapeurs Jacques BORDOGNA, Stéphane CHAOMLEFFEL, Michel COSQUER, Bruno DANNEQUIN, Claude DRALEZ, Paul JACQUET, Pascal MENIS, David OUDINE et Evelyne VALENTN. Le sapeur Franck BERTON termine l'ajournement demandé et doit se prononcer sur sa demande éventuelle de réengagement ou sa radiation.

ACTUALITES :

Les soldats du feu de France attendent des parlementaires la sortie de textes visant plus de disponibilité pour leur formation devenue complexe, et pour effectuer leur mission de secours aux personnes, aux biens et à l'environnement, notamment durant la journée.

Le sapeur Stéphane CHAOMLEFFEL, entré dans la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris au premier juin, a foulé les Champs Elysées lors du défilé du 14 Juillet.

MISSION :

L'activité principale des soldats du feu d'Omey, en dehors des urgences : feu, accident de la route, insectes venimeux, est : la maintenance du matériel qui leur est confié par notre commune (notamment les poteaux incendie). C'est aussi les conseils de sécurité : extinction de feux avec manipulation d'extincteurs comme réalisé le 21 novembre avec les enseignantes des maternelles du regroupement, ainsi que les visites des locaux recevant du public. C'est aussi la formation avec l'organisation, le 3 septembre dernier, d'une manoeuvre avec le Centre de Secours de La Chaussée-sur-Marne sur un accident routier simulé et réalisé au carrefour de la rue Georges Brassens et de l'impasse Oradour avec un véhicule utilitaire amené gracieusement par le garage D. FERY de Vésigneul-sur-Marne.



Travail de désincarcération avec difficultés supplémentaires sur ce véhicule utilitaire.



Conditionnement des victimes ou polytraumatisés sous les yeux du Lieutenant Guy JACQUET du C.S. de La Chaussée-s-Marne

LES DIPLOMES 1995.

Pascal MENIS, David OUDINE et Evelyne VALENTIN ont décroché l'A.F.P.S./B.N.P.S., Brevet National des Premiers Secours après un stage suivi du 11 au 20 septembre de 20 h à 22 h 30 au C.S. de La Chaussée-sur-Marne.

En signe d'encouragement, ces trois volontaires ont été dotés de tenues de travail et de sortie par la Municipalité.

LA DETENTE.

Le 24 Juin, l'Amicale des Sapeurs Pompiers organisa pour tous un voyage sur le site d'Eurotunnel et à Boulogne-sur-Mer au musée Nausicaa. Ce fut un succès, et quarante-huit personnes revinrent ravies.

LE SOUVENIR.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Omey déplore cette année le décès d'un adhérent, le sapeur honoraire Louis ACERBIS, entré au Corps en 1937. A son intention, le Chef de Corps appela ses collègues et toute l'assistance à respecter une minute de silence au cours du repas de la Sainte-Barbe.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à toute la famille.

FELICITATIONS.

Le sapeur Paul JACQUET, entré au Corps le 1er Août 1970, a reçu au cours de la Sainte-Barbe, la médaille de Vermeil des Sapeurs Pompiers pour ses 25 années de dévouement au service de la communauté.

LE CENTRE CULTUREL LAÏQUE.

Le C.C.L. (Centre Culturel Laïque) est une association dite « **Loi de 1901** » ayant pour siège le bâtiment portant le même nom, place René Fray.

Son but : diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes, prolonger l'oeuvre scolaire par des activités éducatives, récréatives, et permettre ainsi par son action, l'émancipation intellectuelle et sociale et la formation civique. Le C.C.L. est ouvert à tous dans l'indépendance à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels.

Cette association sportive et culturelle veut avant tout animer la Commune à travers l'organisation de fêtes, d'activités sportives et des rencontres. Fondée en 1960 suite aux besoins de l'époque et les réformes que connaissait l'école, le C.C.L. connaît le même succès malgré ses 35 printemps, et les besoins restent identiques.

A la dernière Assemblée Générale, Monsieur le Président Jean PERRAULT demanda d'observer une minute de silence pour les adhérents disparus durant l'année écoulée. Puis il lut la lettre de démission d'un des pères fondateurs, Monsieur Jean VOINCHET, qui a, durant toutes ces années, milité activement à l'âme de cette association en tant que secrétaire et secrétaire-adjoint, et qui dit maintenant : « place aux jeunes !... »

Composition de l'association : 24 membres élus renouvelables par tiers tous les ans en Assemblée Générale, forment le Conseil d'Administration. Parmi ces membres est élu le Bureau.

Après quelques souhaits de départ, la composition du Bureau est la suivante, avec tous nos encouragements pour les nouveaux élus...

Président : Jean PERRAULT

Vice-Président : la place laissée vacante par le départ de M. René FERY a vu l'élection de Michel COLLARD.

Secrétaire : Janet BORDOGNA souhaitant se libérer, Guy FRAY lui succède avec à ses côtés comme secrétaire-adjoint Guénaël OUDIN.

Trésorières : Huguette AUBOURG et trésorière fondatrice Noémie DELICHERE.

Commissaires aux comptes : Guy OPPICI et Joël PERRAULT qui demanda à être déchargé de la charge de trésorier.

Responsable de la salle en remplacement de Joël PERRAULT, démissionnaire, Michel XAXO-BUIGUES qui signale que dorénavant les réservations se feront auprès du secrétariat aux heures d'ouverture de la Mairie et que sont pris en compte les contrats en cours.

Tarifs de location :

	Habitants d'Omey	Demandeurs extérieurs
Vin d'Honneur, boum	100 F	300 F
Location d'une journée (repas)	300 F	900 F

Une caution de 700 F est demandée lors de la remise des clés.

Les délégués des sections existantes sont reconduits, à savoir :

Club des Loisirs : Janet BORDOGNA, Ginette CHARLIER, Nicole FRAY et Solange OPPICI.

Foot-ball : Claude CHAOMLEFFEL et Gilbert LEBONVALLET

. **Bibliothèque** : Huguette AUBOURG. Ouverture : le vendredi de 18 h 15 à 18 h 45.

. **Ping-Pong** : Christophe CHAOMLEFFEL . Les mardi et vendredi à partir de 20 h

BLOC NOTE



MANIFESTATIONS PREVUES EN 1996.

- . **14 Janvier 1996** : Loto des Ecoles
- . **20 Janvier** : Galette des Rois
- . **3 Février** : Bal des Jeunes
- . **24 Février** : Concours de belote
- . **24 Mars** : Thé dansant
- . **1er Mai** : Course cycliste
- . **19 Mai** : Rallye automobile
- . **1er Juin** : Tournoi de foot-ball
- . **21 et 22 Septembre** : Fête patronale
- . **9 Novembre** : Soirée « Choucroute »



ÇA S'EST PASSE IL Y A 50 ANS

Notre intention n'est pas de résumer tous les faits qui se sont produits en 1945, mais seulement ceux qui nous ont paru les plus significatifs à la fois sur le plan :

- de la France et de l'Etranger
- de la Commune d'Omey.

France et Etranger.

- 5 janvier 1945 : La ville de Royan est rasée par un bombardement allié. C'est la ville détruite par « erreur ».
- 16 janvier 1945 : Nationalisation des Usines Renault de Boulogne-Billancourt.
- 28 janvier 1945 : Rétablissement dans les classes élémentaires de la gratuité scolaire.
- 2 février 1945 : La poche de Colmar tombe. Libération de la ville.
- 23 février 1945 : Les premiers bateaux américains apportant du ravitaillement à la population française accostent au Havre et à Saint-Nazaire.
- 28 février 1945 : Signature à Washington des accords de prêt-bail pour disposer des fonds indispensables à la reconstruction française.
- 9 mars 1945 : Nationalisation d'Air France et de la Compagnie Gnome et Rhône.
- 20 avril 1945 : Capitulation de la poche de la Gironde.
- 30 avril 1945 : Libération de l'île d'Oléron.
- 4 mai 1945 : La 2ème Division Blindée du Général Leclerc atteint Bertesgaden où Hitler avait fait construire son nid d'aigle.
- 7 mai 1945 : Capitulation sans condition de l'Allemagne. Signature du Traité de
- 8 mai 1945 : Reddition en Allemagne et à Reims. Retour des prisonniers de guerre.
- 25 juin 1945 : Jacques Chaban-Delmas, François Mitterrand et René Pleven fondent l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (U.D.S.R.).
- 10 juillet 1945 : Le gouvernement lance un **impôt de solidarité nationale** pour rééquilibrer les finances publiques.
- 23 juillet 1945 : Début du procès du Maréchal Pétain devant la Haute Cour de Justice.
- 6 août 1945 : Bombardement atomique d'Hiroshima (Japon).
- 9 août 1945 : Bombardement atomique de Nagasaki (Japon)

- 15 août 1945 : Après avoir été condamné à mort, le Maréchal Pétain est grâcié par le Général de Gaulle. Capitulation sans condition du Japon.
- 4 octobre 45 : Les ordonnances sur la sécurité sociale regroupent les « assurances sociales » et les « allocations familiales ». Elles sont réservées aux salariés.
- 15 octobre 45 : Pierre Laval, Chef du Gouvernement de Vichy est fusillé.
- 21 octobre 45 : Election de la première Assemblée Constituante. Le Parti Communiste devient le premier parti de France.
- 2 décembre 45 : Nationalisation de la Banque de France et des principales banques de dépôt (Crédit Lyonnais, Société Générale, Comptoir National d'Escompte, BNCI).
- 26 décembre 45 : Dévaluation du Franc.

COMMUNE d'OMEY.

23 Avril et 13 Mai 1945 : Election des membres du Conseil Municipal.

Sont élus :

- . Mme ACERBIS Gilberte
- . Messieurs FRAY René
- LESAINTE Maurice
- MILLE René
- NOIRET Gaston
- OPPICI Jean
- OPPICI Marc
- PETIT Ernest
- REGNAULT Maurice
- VIART Lucien

20 Mai 1945 : Election du Maire. Vote à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Absents : Messieurs OPPICI Jean et LESAINTE Maurice, prisonniers de guerre.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	8
Nombre de bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	8
Majorité absolue :	5

Ont obtenu : M. FRAY René	7 voix - ELU
M. OPPICI Jean	1 voix

Election de l'adjoint :

M. OPPICI Jean	6 voix
M. MILLE René	1 voix
M. VIART Lucien	1 voix

<u>E</u>	<u>J1</u>	<u>J2</u>	<u>J3</u>	<u>A</u>	<u>I</u>	<u>C</u>	<u>V</u>
8	18	22	33	27	56	27	5

. **Subvention** : Est votée sur les fonds libres, une subvention de 1 000 F à Mme Louise LESAINT, aubergiste à Omey, pour couvrir une partie des frais nécessités par la fête patronale qu'elle organise de concert avec les jeunes gens du village.

4 Octobre 1945 : Séance du Conseil Municipal. Sont votés :

- les budgets vicinaux
- un crédit complémentaire de 598 F pour le Syndicat intercommunal contre l'incendie,
- une augmentation de 525 F au traitement de la gérante du téléphone qui se trouve porté à 1 200 F par an,
- une augmentation du traitement du préposé au service de l'eau qui est porté à 1 000 F.

15 Décembre 1945 : Séance du Conseil Municipal.

. **Nomination de Monsieur Jean VOINCHET**, instituteur, comme **Secrétaire de Mairie à compter du 22 Novembre 1945** et de Madame Odette VOINCHET comme Maîtresse de couture.

DEPART DE Monsieur VOINCHET

Après une présence de 50 années comme Secrétaire de Mairie, Monsieur Jean VOINCHET prend une retraite bien méritée, et passe le relais à Madame FAUXBATON de Pogny.

Monsieur VOINCHET est en effet arrivé à Omev, comme Instituteur, en 1945 et par conséquent comme Secrétaire de Mairie le 22 novembre 1945 de la même année.

Il a vécu l'expansion de la Commune dont la population est passée de 150 à 300 habitants. Il a contribué, avec les municipalités conduites respectivement par Messieurs René FRAY, Gilbert PETRY et Jean PERRAULT, au développement du village : construction de la Salle du Centre Culturel Laïque, des nouvelles Mairies, des écoles, du terrain de sport, du nouveau cimetière et de son colombarium, création du Centre Culturel Laïque, du quartier Georges Brassens, ... C'est peu de dire que nous lui devons énormément.

Pour lui témoigner sa reconnaissance, le Conseil Municipal a organisé une petite réception, dans l'intimité selon les vœux du nouveau « retraité ». Ce fut l'occasion de la remise de cadeaux : une montre et un magnum de Champagne, et l'opportunité d'évoquer encore des souvenirs...

A Monsieur VOINCHET, tous nos vœux pour une Bonne et Heureuse Retraite !



NOS ADIEUX AU MAIRE HONORAIRE.

Le 12 Mai 1995, Monsieur PETRY Gilbert nous quittait dans sa soixante-quatorzième année.

Entré au Conseil Municipal le 26 avril 1953, il a rempli les fonctions de conseiller, puis d'adjoint dès le 18 mars 1959.

Elu Maire d'Octobre 1960 à Mars 1983, suite au décès de Monsieur René FRAY, il a conduit la commune avec conviction et a vécu les premières réalisations importantes.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour renouveler nos sincères condoléances à la famille.

Signé : J. PERRAULT

NOS JOIES ET NOS PEINES

NAISSANCES :

1ER JUIN 1995 MARINE COLLOT-KOENIG

MARIAGES :

1ER JUILLET 1995 RÉGIS LINET ET NATHALIE SAILLET

29 JUILLET 1995 FRÉDÉRIQUE COSQUER ET DAVID DERVIN

9 DÉCEMBRE 1995 BRIGITTE LESAIN ET VINCENT BODOT

TRANSCRIPTIONS DE DECES ET INHUMATIONS :

12 MAI 1995 MONSIEUR PETRY GILBERT

23 JUILLET 1995 MONSIEUR LANGEVIN RENÉ

22 AOÛT 1995 MADAME BRUNET-DEBEURY MARGUERITE

5 SEPTEMBRE 1995 MONSIEUR ACERBIS LOUIS

17 NOVEMBRE 1995 MONSIEUR LE NOUAIL JOACHIM

- NOUVEAUX VENUS AU VILLAGE :

FAMILLE CHARLIER GILLES 3, RUE PIERRE SEMART

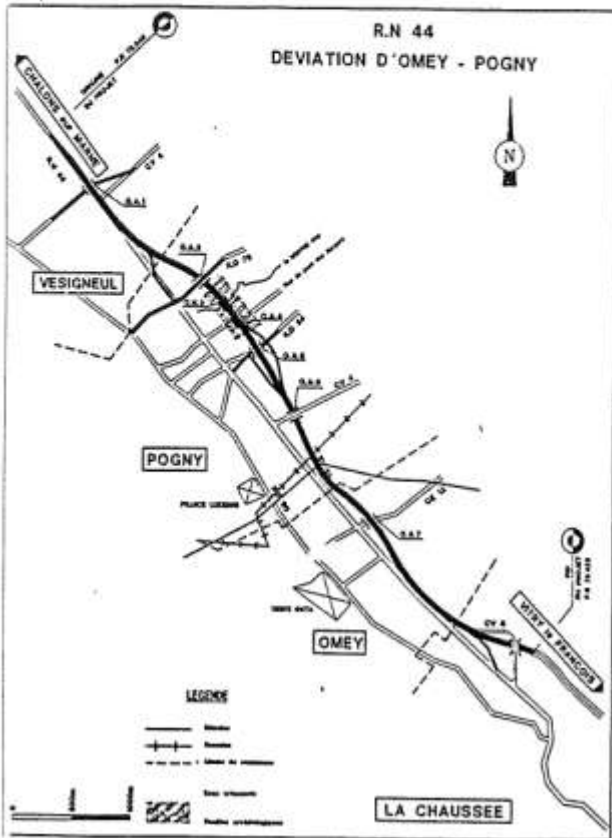
FAMILLE BONTEPELLI 2, RUE DU PROFESSEUR LANGEVIN

FAMILLE AGBESI 18, RUE DE LA GARENNE



BIENVENUE A TOUTES CES FAMILLES...

DEVIATION OMEY- POGNY sur la RN 44



Cette déviation, déjà tracée et commencée avant 1939 et qui a fait couler beaucoup d'encre, va enfin devenir réalité dès 1997 (58 ans !). Les travaux vont bon train, plutôt bonne route ; elle offrira une plus grande sécurité aux usagers et amoindrira les bruits, surtout auprès des riverains. Notre bon village d'Omezy se trouvera malheureusement totalement isolé : aucune bretelle directe avec cette déviation, masqué de la plaine, ...

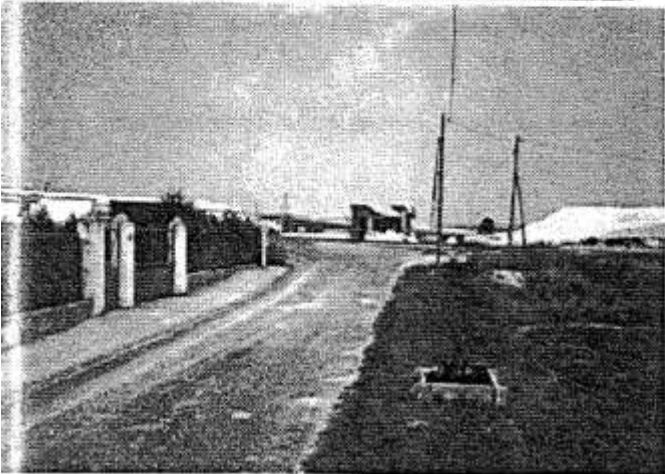
Seul un pont permettant le passage sous la route remplace le plan de protection des wagonnets d'il y a quelques années. Si nous examinons toutes les déviations de la RN 44, nous sommes pour le moment le seul village à ne pas avoir d'accès immédiat alors qu'il y a un fort trafic de l'Usine Omya.

Avec une telle circulation, aucun changement pour notre village : sauf que pour entrer et sortir, il nous faudra traverser en partie Pogny pour se diriger vers Châlons-sur-Marne (environ 2,5 km) et parcourir La Chaussée-sur-Marne pour aller vers Vitry-le-François (environ 5,5 km). Même chose pour entrer à Omezy.

Cela va entraîner un trafic routier, de camions surtout, pour la Chaussée, à moins d'une obligation de faire transiter tous les poids lourds par la bretelle de Pogny.

Il faut vivre avec son temps, avec les besoins du moment. Six kilomètres qui vont bien changer notre vie quotidienne. Ceci n'empêchera pas de couler des jours heureux à Omezy !

Anecdote : Omezy a déjà été privé d'un axe routier des traversées de rivières....



DES DROITS ! MAIS AUSSI DES DEVOIRS... CHRONIQUE.

ABRIBUS :

Comme son nom l'indique, cette petite construction est destinée à servir d'abri aux voyageurs et aux jeunes écoliers, collégiens et lycéens qui ont le droit d'être à l'abri de la pluie, du vent, de la neige, voire du soleil, en attendant le « Bus ».

Mais, si cela est un droit, il y a aussi un devoir : le respect du bien public ou d'autrui. D'aucuns de nos jeunes amis, n'ayant sans doute pas le courage de se mesurer avec de vrais « buts », s'essayaient - pour passer leur ennui ou leur attente - à utiliser l'abribus comme but de foot-ball ou de hand-ball. C'est vrai qu'il est plus facile de faire entrer un ballon dans un abribus, compte tenu de sa largeur, que dans des buts réglementaires. Mais alors, il n'est pas besoin d'être sportif, ni adroit, ni courageux pour loger un ballon dans un si petit « encadrement ». Résultat ? **NUL, archi-nul sur le plan sportif !** Mais oh combien dangereux (risques d'accident), coûteux (remplacement des parois de protection) et inutile.

Alors, jeunes amis, que préférez-vous ? Avoir froid, être mouillés, voir vos parents ou vous-mêmes (pour les majeurs) amenés à rembourser les dégâts, ou bien être protégés et être regardés par la population comme de « vrais sportifs », des jeunes gens sympas, intéressants ???

« Le ballon » est désormais dans votre camp. Nous vous conseillons - fermement - de le faire vivre, mais bien vivre, et sur un terrain autre que celui de l'abribus.

QUAND LES NULS SE DEVOIENT...

Ne laissons pas nos villages devenir des banlieues !

L'irrespect du bien public conduit à tous les excès. Clôtures malmenées, abribus détérioré en y pratiquant un sport : le foot-ball, actes délibérés de vandalisme ou indifférence des parents aux dépenses publiques ?

Les enfants s'amuse... oui, mais qui casse paie !

Cartons de conditionnement et « canettes » abandonnées, bouteilles brisées ici ou là, est-ce un manque de poubelles ou bien le courage qui s'étouffe ?

L'éducation conduit-elle seulement à ces comportements ? Notre individualisme ne nous interroge pas face aux événements de la rue, et pourtant toute atteinte aux biens communaux et à l'ordre public coûte cher à chacun d'entre nous.

Merci aux parents venus déclarer la casse occasionnée par leurs enfants et réparer ainsi le préjudice causé. Ce geste démontre que le civisme et la probité existent encore. Qu'on se le dise !!!

QUELQUES NOTIONS DE CIVISME...

*

SERVITUDES DE VISIBILITE.



Elles consistent en des interdictions ou limitations imposées aux propriétaires riverains, de façon à assurer aux conducteurs de véhicules une **bonne visibilité aux endroits les plus dangereux : carrefours, virages,...**(art. L 114-1 du Code de la voirie routière)

C'est pourquoi, pour ce qui est des plantations dans les terrains privés, le long des voies publiques, le Code de la voirie routière fait obligation de respecter un retrait de **deux mètres par rapport à l'alignement** (art. R 116-2 du Code de la voirie routière).

Cette **obligation** concerne tous les réseaux routiers et **s'applique** tant aux arbres qu'aux **haies**, à la campagne comme à la ville. En tout état de cause, **l'obligation d'élaguer les arbres et arbustes à l'aplomb de l'alignement est toujours en vigueur**. La sécurité des usagers de la route n'a pas de prix. Faisons l'effort d'y contribuer même s'il faut « retailler » une haie.

DENEIGEMENT DES TROTTOIRS.



Cette obligation incombe normalement au Maire. Mais il peut - si le temps le commande - par arrêté municipal, mettre cette obligation à la charge des riverains sur la portion des trottoirs longeant leurs propriétés et prévoir les heures auxquelles ce travail doit être fait. Le **riverain** qui se soustrairait à cette obligation **engagerait sa responsabilité** si un passant venait à glisser et subissait un dommage. **En prendrons-nous le risque ?**

DECHETS - RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES.

Chaque français produit environ 362 kilos de déchets par an, et ceux-ci vont sans cesse croissant.

Pour la protection de l'environnement, notre Commune s'est attachée les services de la Société de nettoyage DECTRA dont le passage pour le ramassage des ordures ménagères est fixé au **MERCREDI matin** (sauf si ce jour est férié). Il est demandé de déposer les sacs (bien fermés) et de sortir les poubelles la veille au soir (et seulement la veille).

D'autre part, une benne placée au finage d'Omev et de Pogny - à quelques dizaines de mètres de la route nationale - est destinée à recevoir **les « monstres »** et autres déchets trop volumineux pour être enlevés le mercredi. Et pourtant, malgré tous ces services, des ordures et autres déchets sont encore déversés dans des endroits non appropriés. Alors, que penser de cette façon d'agir ? Serait-ce trop demander, par

exemple, de réduire les arbres et arbustes en morceaux suffisamment petits de telle sorte que la benne puisse recueillir encore d'autres « monstres ». Il faut savoir que tout le monde paie - **par impôts locaux interposés** - le prix de ces prestations qui se décomposent ainsi :

- Coût de l'enlèvement des ordures ménagères (mercredi) : 170 F par an et par habitant, soit une somme de 460 F par foyer,

- Coût de la benne : 256,25 F par an et par habitant, soit une somme de 677 F par foyer.

Alors, pour nos finances, pour une meilleure qualité de vie, le respect et la protection de l'environnement, n'hésitons pas devant l'effort, et utilisons au mieux les moyens mis à notre disposition.

NOS COMPAGNONS à 4 PATTES...ouah, ouah ! miaou...

Un chien, un chat, quoi de plus naturel à la campagne. Si le premier est plus lié à la défense de la propriété, les deux sont souvent et surtout des animaux de compagnie. S'il appartient au Maire d'une commune de veiller à la protection des animaux domestiques, il appartient aux propriétaires de prendre des mesures pour éviter les aboiements, les déjections animales sur les trottoirs et espaces publics, parer à l'abandon des animaux domestiques et à leur divagation.

Divagation : il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats.

Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau :

- n'est plus sous la surveillance effective de son maître,
- se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel,
- est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Est considéré en état de divagation, tout chat non identifié, trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Le Maire peut prendre des dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats : il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Il peut prescrire que les chiens et chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur la voie publique, dans les champs ou dans les bois, soient conduits à la fourrière où ils seront gardés pendant un délai de : minimum 4 jours ouvrés et francs pour les animaux identifiés, 8 jours ouvrés et francs pour les animaux non identifiés.

Les propriétaires, locataires, ont le droit de saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, les chiens et chats que leurs maîtres laissent divaguer dans les propriétés privées. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière. Il faut noter que ces animaux ne sont restitués à leur propriétaire que contre paiement des frais de fourrière.

Avant d'en arriver à ces situations extrêmes et inconfortables pour tous, car nous les aimons bien, surveillons mieux nos petits compagnons.

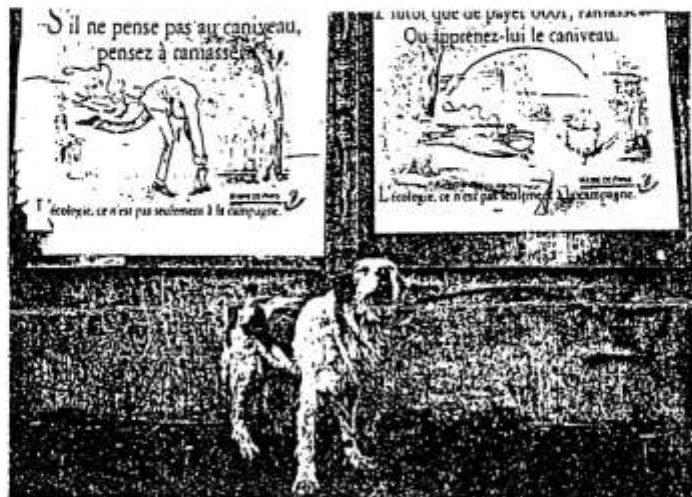
Déjections - Aboiements.

Déjections, aboiements, morsures : quel tableau rébarbatif. Qui peut accepter qu'un animal crotte devant sa propriété, sur les trottoirs, partout ? aboie sans arrêt - et sans aucune raison souvent - et réveille un enfant qui dort, une personne âgée qui fait sa sieste, ou un travailleur de nuit qui a bien droit au repos ? agresse ou morde telle ou telle personne qui passe, comme ça, sans raison ? Ceci est inadmissible. Alors nous comptons sur le civisme des maîtres pour éduquer au mieux leur chien en leur apprenant le caniveau, un contrebas de chemin, un fossé, un espace éloigné de tout passage important, le silence, la douceur.

Un **compagnon bien élevé**, qui ne sera pas générateur de troubles ni de nuisances, sera **accepté par tous**.

Enseignons une règle principale aux enfants : l'animal n'est pas un jouet et il faut être responsable de lui.

L'adulte doit trouver normal d'appliquer à lui et à son compagnon à 4 pattes les principales règles de civisme et de vie en collectivité. Merci à tous de vos efforts.



LA CARTE D'IDENTITE SECURISEE.

La carte nationale d'identité change d'aspect ; elle est d'un format réduit : 105 mm x 74 mm, plastifiée donc plus résistante et plus difficilement falsifiable car elle repose sur un système de gestion informatique et de lecture optique. Elle représente ainsi pour son détenteur une protection et une garantie contre l'usurpation d'identité et l'utilisation frauduleuse de ce titre.

Les renseignements qui y sont portés restent les mêmes : nationalité, photographie, nom, prénom, date et lieu de naissance, taille, adresse, autorité de délivrance, date et lieu de délivrance et date d'expiration. Les signes particuliers disparaissent au profit de l'indication du sexe.

Cette carte est délivrée dans la Marne depuis le second semestre de 1995. De par sa complexité de fabrication, les délais de délivrance sont un peu plus longs.

Les demandes de carte d'identité sont recueillies par les mairies, (les commissariats de police, les préfetures et sous-préfetures dans les villes).

Le demandeur doit être présent lors du dépôt, notamment pour le relevé de son empreinte digitale. Après sa fabrication, la carte est remise à l'intéressé au lieu de sa demande.

Cette nouvelle carte remplacera progressivement l'ancienne qui reste valable jusqu'à sa date d'expiration. Elle est délivrée à l'occasion des premières demandes et des renouvellements.

La carte d'identité est un document officiel qui permet de justifier de son identité et de sa nationalité. Elle est utilisée en de nombreuses circonstances : outre les contrôles de police et de gendarmerie, elle peut vous être demandée lors de règlements par chèque, de l'exercice du droit de vote, du franchissement des frontières de 23 pays... **Toutefois, si sa possession n'est pas obligatoire, on peut difficilement s'en passer !**



INFORMATIONS DIVERSES

*

Des primes créées par les municipalités successives existent dans notre commune.

Quelles sont-elles ? Quel est leur montant ? Comment les obtenir ?

PRIME A LA NAISSANCE.

Pour percevoir cette prime, il incombe aux parents habitant Omey de déclarer la naissance de leur enfant au secrétariat de la Mairie et de fournir soit un relevé d'identité bancaire (RIB ou RICE) pour le versement du mandat municipal fixé à 200 F en 1995.

AIDE AUX SOLDATS.

Les appelés du contingent demeurant dans notre commune pourront recevoir 300 F en justifiant eux-mêmes auprès du secrétariat de la Mairie de leur incorporation sous les drapeaux.

AIDE A LA SCOLARITE.

Prise en charge par la commune du transport scolaire des enfants fréquentant le « secondaire » en direction de Châlons-en-Champagne. Pour cela, venir déclarer au secrétariat les besoins et l'école fréquentée pour la délivrance d'une carte de transport.

Pour information : MATERNELLE et PRIMAIRE.

Les charges communales obligatoires à la scolarité actuellement arrêtées à 230 F par élève pour les fournitures et 120 F pour le Noël, sont versées aux écoles pour tous les élèves d'Omey fréquentant les écoles maternelles et primaires du regroupement pédagogique Omey-Pogny.

C'est avec plaisir que la Commune accueille tous les nouveaux habitants. Ces derniers sont invités à se faire connaître dès leur arrivée afin qu'ils puissent :

- être invités aux manifestations du village : fêtes, bals, tournois, etc...
- s'inscrire sur les listes électorales,
- inscrire leur(s) enfant(s) à l'école,
- bénéficier de la carte de transport pour les enfants scolarisés, etc...



QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 26 67 74 44

CENTRE ANTI- POISON REIMS : 26 86 26 86

HOPITAL Châlons : 26 69 60 60

MEDECINS :

Dr OPOCZYNSKI : 26 67 70 46

**Dr KLEIN et
Dr WEISS : 26 72 94 76**

Dr PEROTIN : 26 67 71 20

INFIRMIERES :

Mairy : 26 66 53 49

Saint-Amand-s-Fion : 26 73 91 73

PRESBYTERE : 26 72 94 16

EDF Dépannage : 26 74 51 28

CGE - Eau : 26 74 12 77

MAIRIE : 26 67 71 68

Télécopie : 26 67 71 68

ECOLE MATERNELLE : 26 67 72 59

SALLE DES FETES : 26 67 76 76



REVUE DE PRESSE

ECHOS

CHALONS ET LE DISTRICT

Lundi 18 janvier 1995 4

OMEY

Une mairie beaucoup plus conviviale et rationnelle



Elle a été allée, la nouvelle mairie.

Les enfants de l'école communale étaient présents à cette cérémonie.



La population était nombreuse pour cette inauguration.

OMEY

Football jeunes U.F.O.L.E.P. — Samedi 28 janvier en championnat du secteur de Vitry-le-François, les équipes de l'Entente Pogry-Omey-la-Chaussée joueront à savoir : celle des benjamins-minimes à Omey et recevra l'équipe de l'Entente Somsois-Margerie-Saint-Utin, coup d'envoi à 15 heures et celle des minimes-cadets à onze se déplacera à Dommaron-Létrée, départ à 14 h 15.

OMEY

1^{er} SAMEDI 28 JANVIER
organisé par la jeunesse d'Omey

BAL FREE SON

animé par **avec**
Chris, Spagh et Zanna

à partir de 22 heures **VENEZ NOMBREUX...**

OMEY

Journal L'UNION du 25 mars 95

Les anciens élèves se retrouvent



Ils n'ont (presque) pas changé.

OMEY

Nathalie et Régis



Régis Linet et Nathalie Sallet demeurent à Reims.

Omev le 7 février 1996



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La Municipalité, le Centre Culturel Laïque et la Pédale Chalonnaise projettent de reconduire le critérium cycliste d'Omev le 1er mai.

Le coordinateur communal qui animait l'équipe organisatrice, apportait le ciment nécessaire à la longévité de cette manifestation qui a fêté ses vingt années d'existence en 1995.

Pour 1996, une équipe de cibistes, amené par la Pédale Chalonnaise est prête à participer à la sécurité du circuit. Mais afin de rendre toujours conviviale cette activité nous adressons un appel à tous ceux et toutes celles qui veulent donner de leur temps et de leur énergie (1) pour épauler une équipe réduite mais dynamique, décidée à maintenir cette fête sportive dans le village, en attendant d'autre projet.

Vous êtes prêt(e) à répondre à notre appel, nous vous donnons rendez vous à la réunion de préparation qui se déroulera à la salle des fêtes le

SAMEDI 17 février à 18 H 00

Vous ne pouvez assister à cette réunion transmettez vos coordonnées auprès de la Mairie le mercredi ou le vendredi jours d'ouverture.

Nous comptons sur votre participation!

Cordialement.

Le bureau du C.C.L.

La Commission Municipal fête et sport.

- (1) Votre collaboration portera sur:
- la préparation d'une brochure publicitaire,
 - ou la préparation du circuit (balisage de sécurité),
 - ou la mise en place d'une sonorisation,
 - ou la tenue à la salle des fêtes d'un point rafraichissement (boissons, crêpes, sandwiches).



LA CRAIE AU TABLEAU D'HONNEUR

La Société OMYA a été distinguée par son action exemplaire et efficace en matière de protection de l'environnement au travers de l'aménagement agricole, sylvicole et de loisirs d'une ancienne carrière située à OMEY/FRANCHEVILLE/MOIVRE dite "les Mothées", 35 ha concernés et coût de l'aménagement 7,25 MF pris en charge par l'entreprise. Par cette distinction, l'entreprise s'est vu attribuer le prix régional de l'environnement le 12 juin 92 à Reims par Monsieur Roubin directeur de l'APPAVE Reims. Pour avoir respecté l'environnement, Omya est la première entreprise certifiée ISO 14001 management environnemental remis le 4 octobre 1995.

Retour volontaire à un site verdoyant de champs et forêts.



La nature a repris ses droits